



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

Montréal, le 27 mars 2020

Objet : Test positif à la COVID-19

L'Association des employeurs maritimes à l'obligation d'informer ses employés lorsqu'un cas de coronavirus est déclaré.

Nous avons reçu la confirmation qu'un employé portuaire a été déclaré officiellement positif suite à un test positif à la Covid-19.

L'AEM et les opérateurs de terminaux ont convenus que les quarts de 15:00 et de 23:00 du 27 mars 2020 sont annulés.

Nous continuerons à suivre attentivement cette situation et nous vous informerons des développements.

Entre temps, nous vous demandons de redoubler de vigilance dans les jours et les semaines à venir pour assurer le bien-être de tout un chacun.

Claude Dubé
Pour

Martin Tessier
Président
Association des employeurs maritimes

www.mea.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246